



## Je ne veux pas divorcer .....

Par **FRANCE83**, le **09/10/2015** à **19:10**

Bonjour ,je reviens vers vous pour une question de divorce .Je n'accepte pas le divorce que demande mon mari . Il est allé voir un avocat cet après- midi , et ne me l'a dit qu'en rentrant . Il a une maitresse , il y a eu de la violence conjugale envers moi à trois reprises , dues à son alcoolisme ! je lui ai demandé quel motif il a invoqué auprès de son avocat . Sa réponse > Est-ce vrai ? Merci de votre réponse .

Par **moisse**, le **10/10/2015** à **09:45**

Bonjour,

[citation] >> Est-ce vrai ? [/citation]

Oui.

Il n'y a jamais eu besoin d'un motif pour divorcer.

Simplement le divorce est plus ou moins facile selon les circonstances, les accords ou désaccords survenant entre les conjoints.

Par **cocotte1003**, le **10/10/2015** à **10:32**

Bonjour, votre mari peut demander le divorce pour altération du lien conjugal. Dès que vous aurez vécu deux séparément et qu'il pourra le prouver, le juge lui accordera le divorce quelque soit votre avis, cordialement

Par amajuris, le 11/10/2015 à 17:24

Bonjour,

Il faut prouver une séparation minimale de 2 ans pour le divorce pour altération définitive du lien conjugal.

Je ne comprends pas que vous refusiez le divorce si votre mari est violent avec vous;

Salutations